

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mobilité de demain: prochaine station, le numérique

Une première conférence romande pour réfléchir aux nouvelles politiques publiques de la mobilité à l'ère numérique

Comment mettre les potentiels de la numérisation pour la mobilité au service de l'intérêt public ? Comment les autorités doivent-elles organiser et planifier les réseaux de demain ? Quels financements étatiques pour quels investissements prioritaires ? C'est pour aborder ces questions que le Canton de Vaud organise une première conférence romande sur la mobilité à l'ère numérique. De nombreux intervenants de haut niveau, parmi lesquels Anne Berner, ministre finlandaise, évoqueront les opportunités et les défis de la transition numérique, les applications déjà existantes et les modèles d'avenir. Dans la droite ligne des intentions annoncées dans sa stratégie numérique, le Canton considère en effet que les changements technologiques doivent conduire l'Etat à repenser, mais pas à réduire son rôle s'agissant des prestations essentielles à la population que sont les offres de mobilité.

Les effets de la numérisation sur la mobilité sont profonds et nombreux. Ils se déploient sur la planification et le fonctionnement même des moyens de transport, avec l'automatisation de processus qui nécessitaient auparavant une intervention humaine ou encore la prise en compte, par des algorithmes, des fluctuations de demande en temps réel. Ils concernent cependant également la manière même d'accéder aux offres de mobilité et d'organiser ses déplacements, avec la possibilité désormais offerte de commander et de payer toute prestation en ligne et donc notamment depuis un téléphone portable. Enfin, les habitudes et les besoins eux-mêmes évoluent en raison de la numérisation, en raison du travail à distance, mais aussi des opportunités de valoriser le temps de déplacement autrement en restant connecté en permanence. En conséquence, la conception même des infrastructures, de leur priorisation et de leur développement est appelée à se modifier.

Loin de devenir obsolète, le rôle des pouvoirs publics est appelé à se renforcer, pour organiser les systèmes de mobilité de manière harmonieuse et s'assurer qu'ils continuent à fonctionner en cohérence avec les objectifs d'autres grandes politiques

telles que la réduction des émissions, l'aménagement coordonné du territoire, le développement économique ou encore l'égalité des chances. Plus généralement, il s'agit également pour les autorités locales, régionales et même nationales de maintenir et d'affirmer leur autonomie sur l'organisation de la mobilité face aux acteurs privés mondiaux du numérique.

Pour évoquer ces questions dans leur multiplicité, le Canton de Vaud organise sous l'égide du Département des infrastructures et des ressources humaines (DIRH) une première conférence romande le 21 mars prochain à l'Université de Lausanne. Destinée à un public de spécialistes, mais aussi de personnes intéressées par la mobilité en général ainsi qu'aux représentants des autorités et administrations de la région, elle vise, par le moyen d'exposés et de tables rondes, à faire un tour d'horizon des défis lancés par la numérisation en s'appuyant, pour cette première édition, sur des experts internationaux.

Le Canton de Vaud aura ainsi l'honneur d'accueillir Anne Berner, ministre des Transports et des Communications de Finlande. Son intervention concernera les mesures prises par le gouvernement pour favoriser le développement d'un modèle de mobilité comme service intégral et combiné, permettant aux usagers d'accéder rapidement et simplement à une offre de transport, indifféremment du mode, pour se déplacer. Parmi les autres intervenants figurent Carlo Ratti, professeur au *Massachusetts Institute of Technology* de Boston et spécialiste mondialement reconnu de la mobilité numérisée, en particulier urbaine, Jean Haentjens, économiste et urbaniste, auteur de plusieurs ouvrages sur la nécessité d'une gouvernance démocratique forte face aux ambitions des géants américains du numérique, ainsi que Stéphanie Akkaoui Hughes, architecte de la nouvelle génération, dont la pratique a pour priorité de créer des infrastructures favorisant les interactions humaines. Des représentants d'entreprises de transport, des autorités fédérales et cantonales, d'institutions académiques ainsi que de start-ups complètent la palette des intervenants.

Pour Nuria Gorrite, conseillère d'Etat en charge des infrastructures, « le canton dispose d'importantes capacités d'action et se situe à la bonne échelle pour organiser la mobilité de demain. Mais avec cette première conférence, nous souhaitons également offrir à tous les acteurs du domaine une plate-forme d'échange et de réflexion. Dans le foisonnement actuel, il est plus nécessaire que jamais d'agir de manière coordonnée et non pas de multiplier les initiatives isolées ». Le Conseil d'Etat a d'ores et déjà annoncé qu'il publierait, en 2019, sa feuille de route pour une mobilité vaudoise intelligente et connectée, incluant des soutiens à l'expérimentation de services innovants.

La conférence se déroule le 21 mars à l'Université de Lausanne, de 8h15 à 17h15. La participation est gratuite. L'inscription est obligatoire et se fait directement en ligne sur la page de l'événement : www.vd.ch/mobilite-numerique

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 1 février 2019

RENSEIGNEMENTS

DIRH, Romain Felli, collaborateur personnel de la cheffe de département,

[021 316 70 14](tel:0213167014)

DIRH, Direction générale de la mobilité et des routes, Pierre-Yves Gruaz, directeur général,

[079 635 09 00](tel:0796350900)

DIRH, Direction générale de la mobilité et des routes, Sara El Kabiri, responsable prospective et mobilité numérique,

[021 316 71 35](tel:0213167135)

TÉLÉCHARGEMENTS

[Mobilité_Numérique_Flyer.PDF](#)